



Et maintenant, place aux questions...

Complément pédagogique
réalisé par l'auteur
en collaboration avec l'association
ACOR-SOS Racisme

- Adresses utiles p. 74
- Petit dictionnaire p. 77
- La norme pénale p. 79

Tu as lu l'histoire de Mara. Son aventure, heureusement, se termine bien. Pourtant, durant ce fameux été, Mara et sa grand-mère ont brusquement vécu des situations dangereuses et inquiétantes. Elles ont découvert des problèmes graves qu'elles n'imaginaient pas.

Ces problèmes ne se trouvent pas seulement dans le monde imaginaire des deux villages séparés par le fleuve gris : ils existent aussi chez nous, aujourd'hui, dans notre vie bien réelle.

En complément au récit « Colère noire », nous te proposons maintenant quelques informations et des pistes pour essayer de mieux comprendre ces problèmes.

Tu pourras y réfléchir chez toi, avec tes parents, en classe avec ton maître ou ta maîtresse, ou hors de l'école, dans une activité de groupe.

Pour les enseignant-e-s qui souhaiteraient travailler en classe avec des feuilles volantes, ce complément pédagogique peut être téléchargé (PDF) sur le site internet des Editions OSL :

<http://www.osl.ch>

Nos vifs remerciements vont à Sandrine Brunner, Sylvie Mathys et Claude Küng, enseignants de l'école primaire genevoise, pour nous avoir donné un peu de leur temps et beaucoup de précieux conseils !

Des questions sur l'histoire ...

Pour commencer, voici quelques questions, afin de t'aider à bien cerner toutes les difficultés et les dangers qui apparaissent à travers l'aventure de Mara. A la page suivante, tu découvriras des passages de l'histoire qui apportent une partie de la réponse pour chacune de ces questions.

Ne regarde pas tout de suite ces passages. Prends d'abord le temps de bien réfléchir aux questions pour te faire ta propre opinion :

- 1 Qui est la première personne à faire monter la colère et la haine ? Est-ce Dula, Abela, ou Jarod ?
A ton avis, quel est le but visé par cette personne ?
- 2 Qu'est-ce qui fait que l'on soupçonne tout à coup les gens d'Obulba d'être responsables des taches noires sur les vêtements blancs ?
- 3 Pourquoi Gaïna ne croit-elle pas que les habitants d'Obulba sont coupables ?
- 4 Devant la menace de guerre, comment réagit Sayad, le chef d'Obulba ?
Et toi, quelle décision aurais-tu prise si tu avais été lui ?
- 5 Lorsque Mara découvre que les gens d'Obulba ne sont pas du tout coupables, pourquoi ne le dit-elle pas tout de suite aux gens de son village ?
A sa place, aurais-tu dénoncé le mensonge de Jarod ?
- 6 Quelle était la vraie raison de Jarod pour avoir organisé son mensonge à propos des gens d'Obulba ?
- 7 Quels sentiments Jarod cherche-t-il à provoquer chez les villageois avec l'idée des taches noires ?
- 8 Pourquoi Gaïna décide-t-elle de supprimer l'obligation de s'habiller en blanc pour les femmes ?
Trouves-tu qu'elle a raison ?
- 9 Le projet de construire un pont suscite différentes réactions. Quelles sont celles de Dula et de Mara ?
Et toi, comment aurais-tu réagi ?



... et des pistes pour répondre

- 1 **Page 14, Jarod dit :** « Tout ça n'a rien à voir avec la sorcellerie ! A mon avis, les coupables sont dans les parages. Ils cherchent à nous humilier en s'attaquant à ce que nous avons de plus précieux : nos traditions. » Avant cette déclaration, les villageois ne sont pas encore en colère. Ils sont inquiets et ils ne comprennent pas ce qui leur arrive. En disant cela, Jarod montre qu'il y a un ennemi qui leur veut du mal. Il ouvre la porte à la colère et à la haine.
- 2 **Page 19, Abela dit :** « Oui... parce que leurs femmes ont toujours été obligées de s'habiller en noir. » Et Dula ajoute : « Ils veulent sûrement nous contraindre à respecter leurs horribles règles. »
- 3 **Page 20, Gaïna dit :** « Nous pêchons le même poisson qu'eux et nous buvons la même eau. Et tu sais bien qu'il y a assez d'eau et de poissons pour tout le monde ! »
- 4 **Page 27, Sayad dit :** « En tout cas, je ne veux pas voir le sang couler pour rien. Si les gens de Babulba débarquent ici, nous ne nous battons pas. Nous leur ouvrirons nos portes, car nous n'avons rien à cacher. »
- 5 **Page 33, Gaïna dit :** « Ne parle de tout cela à personne, Mara, car on ne te croirait pas : il y a bien trop de haine dans ce village ! »



- 6 **Page 45, Jarod dit :** « J'ai toujours adoré le pouvoir... Mais il ne me suffisait pas de diriger ce village. Je valais mieux que ça ! ... Pour commencer, je devais prendre le village d'en face. »
- 7 **Page 45, Jarod dit :** « La colère, la vengeance contre les gens de l'autre rive... mon plan était parfait ! »
- 8 **Page 49, Gaïna dit :** « Nous aurions mieux fait de nous regarder nous-mêmes ! Chez nous aussi, il y a des règles détestables, dont nous avons même oublié la raison. »
- 9 **Page 50, Dula dit :** « Ces étrangers vont croire que c'est pour mieux les attaquer ! » Mara pense au contraire que « c'est utile de faire le premier pas vers un voisin qu'on connaît mal ».

Xénophobie, racisme... c'est quoi?

L'histoire de Mara parle de xénophobie. Ce mot vient du grec ancien. Il signifie exactement « la peur de l'étranger ». Mais on peut aussi le comprendre comme le rejet ou l'hostilité envers l'étranger et envers tout ce qui est étranger.

Essaie de retrouver, dans le récit, un ou deux passages qui montrent une attitude xénophobe.



La xénophobie, c'est un réflexe aussi vieux que l'histoire des êtres humains. Il y a des dizaines de milliers d'années, à l'époque des cavernes, les hommes et les femmes vivaient en tribus. Chaque tribu occupait un territoire pour la cueillette et la chasse. La nourriture n'était pas abondante et il fallait souvent se déplacer pour trouver de meilleurs terrains de chasse.

Lorsqu'une tribu étrangère s'aventurait sur un territoire déjà habité, elle provoquait la peur et l'hostilité de ses occupants. L'étranger constituait alors naturellement un danger. Il était un concurrent dans la difficile quête de nourriture. On peut donc dire que la xénophobie était une sorte de réflexe de survie.

As-tu vu le film « La guerre du feu », réalisé en 1981 ? Le cinéaste français Jean-Jacques Annaud y montre bien cette peur et cette hostilité que ressent une tribu lorsqu'elle en croise une autre sur son territoire.

De nos jours, la xénophobie n'est plus une question de survie. Dans nos régions, on ne doit plus se battre pour trouver de quoi manger. Mais l'idée que l'étranger constitue un danger, la peur et l'hostilité existent malheureusement toujours.

L'étranger, ce n'est pas nécessairement celui qui vient de loin : cela peut être tout simplement quelqu'un de différent, avec des coutumes différentes, des croyances différentes, des comportements différents. Ou, comme dans l'histoire de Mara, quelqu'un qui s'habille d'une autre manière. La xénophobie, c'est alors la peur d'être dérangés dans nos habitudes, la crainte d'être envahis et bousculés par des gens qui, comme dit le chef Jarod, « ne sont pas comme nous ».

Voici des affirmations que l'on entend parfois :

« Ah, ces gens, quel culot : on dirait qu'ils se croient chez eux ! »

« Ils ont vraiment des drôles de manières ! »

« S'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à retourner dans leur pays ! »

Qu'en penses-tu ?

Donne ton avis et discute avec tes camarades.



Il n'y a pas si longtemps, au début des années 1970, la Suisse a traversé une grave crise de xénophobie dirigée contre nos voisins d'Italie ou contre les Espagnols, qui venaient chez nous pour trouver du travail et pour accomplir des tâches nécessaires, mais que les Suisses n'étaient pas assez nombreux pour assumer ou dont ils n'avaient pas envie de se charger. Dès qu'on n'avait plus besoin des services de ces travailleurs, on les renvoyait tout simplement dans leur pays !

Dès la fin des années 1960, plusieurs initiatives populaires s'en prennent à la population étrangère en Suisse. En novembre 1972, la troisième initiative xénophobe, intitulée «Contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse», propose de réduire le nombre d'étrangers résidents. Elle sera rejetée par les deux tiers des votants.

Pour en savoir plus, deux articles sur l'histoire de la politique suisse en matière d'immigration :

- <http://www.letemps.ch/dossiers/dossiersarticle.asp?ID=49409>
- <http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=3774>

Aujourd'hui, les Italiens et les Espagnols qui sont restés en Suisse sont ici chez eux. Plus personne ne ressent de l'hostilité contre eux et on ne les considère souvent même plus comme des étrangers. Entre-temps, la xénophobie s'est retournée contre d'autres étrangers, venus de pays moins connus ou moins proches.

De l'esclavage au génocide...

Et le racisme ? C'est une forme déviée et perverse¹ de la xénophobie. Car le racisme ajoute quelque chose d'inacceptable à la xénophobie : l'idée que l'Humanité est divisée en races différentes et qu'il y a des races supérieures à d'autres, que certaines races doivent en dominer d'autres ; l'idée que certaines races doivent être tenues à l'écart, qu'il ne faut pas mélanger les races pour préserver leur pureté. Et même l'idée que certaines races doivent être combattues et supprimées.

¹ PERVERS : cela signifie tourné vers le mal, qui a du plaisir à faire mal, qui est contraire à la morale et aux règles acceptées par la société.

A partir du XVI^e siècle, le racisme a permis de justifier l'esclavage et, en particulier, la capture, la déportation vers les Amériques et la traite de dizaines de millions de Noirs d'Afrique, et cela durant plus de trois siècles. Plus récemment, le racisme a conduit à d'autres tragédies. Adolf Hitler et son régime nazi étaient convaincus que les Allemands appartenaient à une race supérieure et pure – les Aryens – dont la grandeur exigeait l'anéantissement des Juifs, considérés comme une race méprisable et nocive. Pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est au nom de cette théorie que Hitler a ordonné l'extermination organisée de millions de Juifs. Cela s'appelle un génocide.

Le 16 décembre 2003, le Conseil national – l'une des deux Chambres de députés suisses à Berne – a reconnu le génocide des Arméniens de 1915, lors d'un vote historique, remporté avec 91 voix contre 89. A partir du printemps 1915 et durant deux ans, les autorités de l'ancienne Turquie, qui était alors l'Empire ottoman, déportèrent et massacrèrent près de 1,5 million d'Arméniens, hommes, femmes et enfants. Le gouvernement turc – qui refuse toujours, près de cent ans après les événements, de reconnaître le génocide – a adressé à la Suisse une protestation officielle.

Le point de vue de l'Association Suisse-Arménie :

- <http://www.armenian.ch>

D'autres peuples encore (les Tziganes, les Indiens d'Amérique, les Cambodgiens...) ont été persécutés, décimés et massacrés, un peu partout dans le monde. Les raisons de leurs bourreaux étaient parfois économiques, parfois politiques, parfois religieuses. Mais, dans toute l'histoire de l'Humanité, ce qui a presque toujours rendu possible de tels drames, ce sont des préjugés et des convictions racistes ou des haines xénophobes.

De tels événements peuvent malheureusement toujours se produire de nos jours.

Pourtant, le racisme part d'une immense erreur. Car il est faux de parler de « races ». Il faut plutôt parler de peuples différents. Même si les humains ont des couleurs de peau et des traits différents, leurs gènes et leurs chromosomes (leur « carte d'identité » biologique) sont pratiquement les mêmes dans le monde entier. Toutes les études scientifiques en biologie et en génétique ont prouvé que les particularités comme la couleur de la peau ne sont qu'un morceau minuscule de l'ensemble de nos gènes. Tous les hommes et toutes les femmes du monde font donc partie d'une seule et même espèce : le genre humain.

Pour le généticien Axel Kahn, les races humaines n'existent pas au sens où l'on parle de races animales distinctes. Tous les hommes sont en fait d'une grande homogénéité génétique car leur ancêtre commun est jeune au regard de l'évolution de la vie sur notre planète : il a vécu il y a au plus 200 000 ans en Afrique, et c'est depuis là qu'il a petit à petit peuplé tous les continents, il y a environ 7000 ans.

Mais ces explications scientifiques ne suffisent pas. Car, comme le souligne Axel Kahn, « dans le discours des racistes modernes, ce ne sont souvent plus les races qui sont déclarées incompatibles ou inégales, ce sont les coutumes, les croyances et les civilisations.

Ce dont on parle, c'est de choc des cultures. Ce qui est rejeté, ce n'est plus tellement l'homme noir, blanc ou jaune, ce sont les préparations culinaires, les odeurs, les cultes, les sonorités, les habitudes des autres. »

Forum de l'Unesco dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations Unies sur le racisme, Durban, septembre 2001 :

• http://www.un.org/french/WCAR/aconf189_12f.pdf

Lorsque la peur et la haine de l'étranger sont trop fortes, on n'écoute pas de telles explications et on n'entend pas non plus les appels à la compréhension et à la tolérance, comme ceux qu'essaie de lancer Gaïna, la grand-mère de Mara.

D'ailleurs, en général, la survenue de ces tragédies (persécutions ou massacres fondés sur le racisme ou la xénophobie) est favorisée par des groupes méprisant les droits de l'Homme, dont les chefs sont avides de pouvoir. Ces chefs parviennent à manipuler les sentiments des gens et à utiliser leur colère et leur mécontentement.

Dans l'histoire « Colère noire », retrouve le passage qui prouve que Jarod a volontairement manipulé les sentiments des habitants de Babulba.

Et toi, dans ta vie ou à l'école, as-tu déjà vu quelqu'un essayer de manipuler les sentiments des autres pour servir son propre intérêt ?

Ils arrivent ainsi à accuser d'autres groupes humains d'être la cause de leurs problèmes. Ils savent très bien profiter des craintes xénophobes ou des préjugés racistes qui peuvent exister au fond de chacun d'entre nous, pour faire enfler la haine d'un peuple et la diriger contre des étrangers.

Chez nous aussi ...

Sans être aussi meurtriers, le racisme ou la xénophobie existent aussi chez nous et se manifestent parfois dans la vie de tous les jours. De l'insulte à la bataille en bande, du regard de travers à la profanation de cimetières, du refus de louer un appartement au tag néonazi, ces phénomènes peuvent prendre des formes très variées, plus ou moins dramatiques, plus ou moins visibles. Essayons de trouver quelques explications.

Chez notre grand voisin, la France, une enquête officielle a récemment montré que 43% des habitants admettent qu'ils sont « un peu » ou « plutôt » racistes. Soit pas très loin de la moitié de la population ! D'autre part, 35% des gens, soit plus d'un tiers, estiment que ce n'est pas grave de refuser de louer un logement à un Noir. Et 22% des habitants, soit presque un quart, pensent qu'il existe des races inférieures à d'autres.

Est-ce que ces résultats t'étonnent ? Qu'en penses-tu ?
 Rapport 2001 de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, enquête Louis Harris réalisée en octobre 2000 sur un échantillon représentatif de mille personnes. Pour en savoir plus :
 • <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000143.shtml>

Dans notre monde d'aujourd'hui, on peut se déplacer plus facilement d'un continent à un autre. Les gens circulent sur toute la planète, pour se former, pour travailler, faire du commerce ou simplement comme touristes.

Il y a aussi des régions du monde où la vie est plus dure. Parce que ces régions sont généralement beaucoup plus pauvres et parce que, souvent, on n'y respecte pas les droits de l'Homme

et qu'on y pourchasse ceux qui ne sont pas d'accord avec les dirigeants au pouvoir.

Pour toutes ces raisons, les pays d'Europe et la Suisse voient depuis longtemps arriver des étrangers en provenance de tous les pays du monde, notamment de pays défavorisés d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, ou de régions ayant connu des conflits, comme les Balkans, l'Afrique orientale ou l'Asie du Sud-Est.

La ville de Genève est spécialement connue pour sa vieille tradition d'accueil humanitaire des réfugiés de la guerre ou des persécutions. La Croix-Rouge y a été fondée par Henry Dunant. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés y a son siège, de même que le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme.

A Genève, il y a près de 40% d'étrangers, soit environ le double de la moyenne suisse. On y trouve près de 190 nationalités différentes, mais la majorité de ces étrangers provient des pays de l'Union européenne. Ce n'est pas quelque chose de nouveau pour Genève : au XVII^e siècle, la ville comptait déjà près de 40% d'étrangers !

Pour en savoir plus, Bureau de l'intégration des étrangers :
 • <http://www.ge.ch/integration>

Pourtant, à Genève comme ailleurs en Suisse, la présence d'étrangers réveille souvent des sentiments de xénophobie et de racisme. Comme dans l'histoire de Mara, ces sentiments se nourrissent de préjugés. Cela veut dire qu'ils sont amplifiés par des idées fausses, des idées négatives, qui naissent de la peur.

Cette peur, c'est bien commode d'en rendre responsables les étrangers que l'on connaît si mal, plutôt que de chercher des solutions aux problèmes qui en sont la cause.

On s'imagine, par exemple, que ce sont les étrangers qui commettent des crimes chez nous, qui amènent la violence, le désordre et l'insécurité, qui profitent de la richesse de notre pays...

En réalité, ces croyances sont tout aussi contestables que la croyance des gens de Babulba, qui sont persuadés que ce sont les étrangers de l'autre côté du fleuve qui salissent leurs habits ! Comme les habitants de Babulba, nous avons souvent tendance à simplifier ce qui nous dérange, à voir les choses en noir et blanc, alors que la réalité est toujours complexe et nuancée.

Dans l'aventure de Mara, quand t'es-tu rendu compte que la vérité n'était pas du tout aussi simple que le croyaient les villageois ?



Oui, la violence existe, mais...

La violence existe, c'est certain. Elle se manifeste déjà à l'école, dans les activités en groupe, dans les jeux, les sorties, les loisirs. La violence n'est pas forcément physique. Elle peut être verbale : on entend plus fréquemment des insultes, des menaces, des expressions ou des gestes grossiers. On parle alors « d'incivilité² ». La violence peut aussi prendre des formes plus graves : les journaux parlent du sentiment d'insécurité, de bagarres, de règlements de compte, de racket entre jeunes.

² INCIVILITÉ : lorsqu'on ne reconnaît pas les règles de base qui font que l'on peut vivre harmonieusement ensemble dans une société. Par exemple, à l'école : respecter le maître ou la maîtresse, respecter les règles de la vie en classe, se montrer poli avec les adultes, écouter l'avis des autres...

Toutes sortes de circonstances peuvent conduire à des actes violents. Lorsqu'une personne, suisse ou étrangère, est agressée parce qu'elle est suisse ou étrangère, alors cette agression peut être définie comme raciste. Au mois d'octobre 2004, quatre adolescents néonazis ont tabassé un adulte africain à Genève sans aucune raison, si ce n'est parce qu'il était Noir. Les quatre jeunes ont été arrêtés et accusés de discrimination raciale et agression.

Rwandais de 50 ans tabassé par des adolescents néonazis

Il arrive aussi que des jeunes ou des adultes d'origine étrangère commettent des actes de violence. Ces actes ne sont pas forcément racistes. Ils peuvent exprimer une difficulté d'intégration de ces gens chez nous, ou un passé de violence vécu dans leur pays d'origine. De tels actes doivent toujours être condamnés, qu'ils soient d'origine raciste ou non.

AGRESSION DANS LE TRAIN Une femme enceinte et deux ados hospitalisés
TROIS PASSAGERS POIGNARDÉS

VIOLENCE GRATUITE Agressés par une bande de voyous
JEUNES TABASSÉS

Lorsque de tels actes sont rapportés par les journaux, cela éveille chez certaines personnes un réflexe xénophobe. On a alors facilement tendance à généraliser, c'est-à-dire à penser que ces actes violents sont toujours la faute des étrangers.

Or, il n'est pas permis d'accuser tout un groupe pour la faute de quelques individus. De plus, en cas de faute, chaque personne a droit à un procès équitable qui détermine sa responsabilité.

**A quel moment de l'histoire les habitants de Babulba commencent-ils à généraliser ?
Aurais-tu réagi comme eux dans la même situation ?**



Il est toujours dangereux de généraliser. Car les comportements violents ou agressifs des individus sont difficiles à comprendre et peuvent avoir toutes sortes de causes différentes.

Par exemple : l'éducation qu'on a reçue, l'enfance qu'on a vécue, l'amour qu'on a reçu ou pas assez reçu, le respect qu'on a ou qu'on n'a pas acquis, le manque de confiance dans l'avenir, le manque de confiance en soi, l'inquiétude, les complexes et les frustrations, les difficultés que vivent les parents avec leur travail, les soucis dans la famille, la peur du changement...

La liste n'est pas terminée. Tu peux essayer de la compléter !

En résumé, la violence et l'agressivité sont des problèmes de notre société moderne qui touchent tout le monde, que l'on soit né ici ou dans un autre pays.

Et toi, est-ce que tu as déjà connu des problèmes d'incivilité ou même de violence dans ta classe ou dans ton école ?

**Te souviens-tu d'un exemple ?
Peux-tu expliquer pourquoi cela s'est produit ?
En as-tu parlé avec ton maître ou ta maîtresse, ou avec tes parents ?**



Des règles pour la société...

Qu'il s'agisse d'insultes, de mises à l'écart, d'inégalités de traitement ou de manque de respect, les comportements fondés sur le racisme ou la xénophobie sont toujours inacceptables. C'est valable pour tout le monde, que l'on soit enfant, adolescent ou adulte.

Il existe depuis 1965 une convention (un accord) de l'organisation des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Près de trente ans plus tard, la Suisse a enfin signé cet accord, qui est entré en vigueur chez nous le 29 décembre 1994.

Dès lors, notre pays s'est engagé à faire des efforts concrets pour lutter contre le racisme.

Pour consulter le texte de la convention :

• http://www.aidh.org/racisme/t_discrim_02.htm

Le 25 septembre 1994, lors d'une importante votation, le peuple suisse a accepté une nouvelle norme pénale nationale (une règle officielle suisse) sur la discrimination³ raciale. Que dit cette norme ? Elle annonce que l'on pourra être puni si on lance en public des appels à la haine ou à l'intolérance³ envers des gens en raison de leur race, de leur origine ou de leur religion. C'est exactement ce que fait Jarod dans l'histoire que tu as lue. S'il avait été en Suisse, Jarod aurait pu subir une peine d'emprisonnement.

³ DISCRIMINATION, INTOLÉRANCE : voir le petit dictionnaire à la page 77

La norme interdit aussi de défendre en public des théories racistes. Elle punit également ceux qui auront humilié ou insulté publiquement des personnes en raison de leur race, de leur origine ou de leur religion. Enfin, elle punit ceux qui auront refusé à certaines personnes un service normalement destiné au public, en raison de leur race, de leur origine ou de leur religion. Par exemple, on n'a pas le droit d'interdire à des gens d'entrer dans un restaurant ou dans un bus à cause de leur origine.

As-tu déjà entendu des paroles ou observé des attitudes qui seraient interdites par la norme pénale antiraciste ? Si tu as des exemples, essaie de les décrire et d'en discuter.

Voir le texte complet de la norme à la page 79

Cette norme est importante, parce que les citoyens qui l'ont votée ont donné à la justice le pouvoir de punir le racisme. Ils ont ainsi montré qu'ils comprennent que le racisme est dangereux pour la société parce qu'il ne respecte pas la dignité humaine. La norme pénale n'est pas seulement importante par la sanction que décide le juge en cas de procès. Elle l'est aussi parce qu'elle exerce un effet préventif : beaucoup de gens renoncent à commettre un acte lorsqu'ils savent qu'ils peuvent être punis. Les associations et organismes qui cherchent à éviter le racisme prennent exemple sur cette norme pour proposer des actions préventives et promouvoir le dialogue.

... et aussi à l'école

Les punitions prévues (l'amende ou la prison) ne s'appliquent pas aux enfants. Cela n'empêche pas que ces principes doivent aussi être respectés par les enfants. Il est même essentiel que les filles et les garçons, qui vont construire le monde de demain, soient les premiers à être sensibles à ces questions.

De toute façon, la punition ne résoudra pas le problème du racisme : l'important, c'est de tout entreprendre pour éviter de tels comportements. Cela passe par l'information et le dialogue. On peut ainsi mieux se connaître soi-même et mieux connaître les autres. Apprendre le respect de soi-même et des autres est également nécessaire.

Les enfants peuvent comprendre très tôt l'importance d'avoir une attitude tolérante et ouverte, dans un monde où des femmes, des hommes et des enfants de toutes les cultures se côtoient et s'entremêlent. Ils sauront alors accepter et respecter l'autre, avec ses différences et ses particularités.

Est-ce que tu as déjà senti autour de toi qu'on se moquait ou qu'on taquinait un enfant parce qu'il est étranger, parce qu'il a un accent et qu'il ne parle pas très bien français, ou à cause de la couleur de sa peau ?

Comment as-tu réagi ? Ou comment penses-tu que tu réagirais si cela arrivait ?

C'est pourquoi les responsables des écoles de tous les cantons suisses estiment qu'il est très important de lutter contre le racisme à l'école. Pour y arriver, de grands efforts sont faits pour

offrir les meilleures conditions d'accueil et d'intégration⁴ aux nouveaux élèves qui viennent de l'étranger. De plus, tout au long de leur parcours scolaire, les enfants apprennent à respecter et à tolérer les cultures différentes.

Combien y a-t-il de nationalités différentes dans ta classe ?

Combien de langues sont parlées par les élèves, au total ?

Combien d'élèves sont nés dans le canton où tu vis et combien sont nés dans un autre endroit ?

Combien d'élèves ont au moins l'un de leurs parents qui est né ailleurs ?

Même question pour les grands-parents...



Voici ce qu'écrivait, il y a déjà plusieurs années, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique :

« L'école doit éduquer les élèves de tous les degrés au respect du prochain, à la tolérance à l'égard d'autres groupes (...) ainsi qu'à la paix entre les nations. L'enseignement et l'éducation dispensés à l'école visent à dénoncer le racisme ouvert ou latent et à le combattre pour faciliter la rencontre de l'autre, qu'il soit seul ou en groupe. »

Recommandation issue de l'assemblée de la CDIP du 6 juin 1991.

Pour consulter le texte intégral :

- http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Migration/EDK-Erklaerung_f.pdf

Mais tous ces efforts ne suffisent pas à éviter l'existence de préjugés ou de comportements racistes. La punition ne constitue évidemment pas le seul moyen pour apaiser la douleur de ceux



qui les ont subis ou pour éviter la répétition de tels actes. C'est pourquoi il est important d'en parler. Pour donner l'occasion aux victimes de ces agissements de se soulager en exprimant leurs sentiments et pour apprendre à leurs agresseurs à respecter leur prochain.

Et si un jour tu assistes à un acte raciste envers quelqu'un d'autre, que feras-tu ? Vas-tu intervenir ou trouveras-tu plus intelligent de rester en retrait, de ne pas t'en mêler ?

La réponse est claire : dans le préau, dans le bus, en camp de loisirs... quel que soit le lieu où cela peut se passer, il est nécessaire de réagir. Car si tu te contentes de regarder sans rien dire, tu deviens, par ton silence, le complice du raciste. Tu le renforces dans son attitude. Même si ce n'est pas du tout ton intention !

Donc, si tu es témoin d'un comportement raciste (et sauf, bien sûr, si tu as l'impression que tu cours un danger), il faut que tu aies le courage de te transformer en témoin actif, de faire ou de dire quelque chose pour marquer ton désaccord avec l'auteur de cet acte.

⁴ INTÉGRATION : voir le petit dictionnaire à la page 77

A qui s'adresser ?

Si tu es victime d'un acte raciste, si tu te sens insulté, humilié, rabaissé en raison de ton origine, de ta culture ou de ta religion, il faut en parler d'abord avec ton maître ou ta maîtresse et avec tes parents. Il ne faut pas garder cela en toi : ce sont des choses inacceptables et tu n'as pas à porter ce poids sur ton cœur. Il faut également en parler si tu es témoin d'un comportement qui te choque et que tu désapprouves.

Il existe aussi beaucoup d'endroits où l'on peut trouver de l'information, et aussi des lieux où des spécialistes t'écourent, te font comprendre tes droits, te conseillent et, si nécessaire, t'aident à te défendre en accord avec tes parents.

Voici quelques adresses utiles à l'attention de tes parents et de ton enseignant-e :

- <http://www.edi.admin.ch/frb> : une adresse internet incontournable, celle du **Service de lutte contre le racisme**. Rattaché au Département fédéral de l'intérieur, ce service est l'interlocuteur privilégié de la Confédération pour toutes les questions relatives à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'extrémisme de droite. Le site est une vraie mine d'informations. On y trouve par exemple tous les projets qui ont bénéficié (comme ce livre) d'un soutien du Fonds contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme. Il y a des textes de loi, des rapports officiels suisses et étrangers, et aussi la liste d'adresses complète des centres et organismes d'aide et de conseil aux victimes de discrimination raciale, dans toute la Suisse.

- <http://www.sos-racisme.ch> : notre partenaire, **l'association ACOR-SOS Racisme**, propose une ligne de téléphone gratuite (0800 55 44 43) où l'on peut signaler des situations de racisme dont on est victime ou que l'on a observées. Les travailleurs sociaux qui animent les permanences de SOS Racisme écoutent les témoignages en toute confiance, ils donnent des conseils utiles aux personnes concernées et entreprennent avec elles toutes les démarches utiles. Ils peuvent aussi rencontrer les personnes qui les appellent (e-mail : info@sos-racisme.ch).

- <http://www.projetscontreleracisme.ch> : sur ce site de la **Fondation Education et Développement**, les enseignant-e-s trouveront tout sur les projets scolaires contre le racisme existants, ainsi que des conseils pour en réaliser de nouveaux. En prime, une liste d'ouvrages et de documents, des textes officiels et des liens utiles.

- <http://www.edi.admin.ch/ekr> : c'est le site internet de la **Commission fédérale contre le racisme**. Cette commission a été créée en 1995, dans le but de surveiller et d'accompagner l'application en Suisse de la Convention internationale de 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. On trouve sur ce site toutes sortes de documents officiels et de publications en relation avec le racisme.

- <http://www.globaleducation.ch> : portail de la Fondation Education et Développement, une plate-forme nationale au service des enseignant-e-s en matière de droits de l'Homme et des enfants, de

Petit dictionnaire

pédagogie interculturelle, d'éducation à la paix et de développement durable. On y trouve notamment de nombreux documents et moyens d'enseignement.

- <http://www.ecolesansracisme.be> : l'association belge **Ecole sans racisme** se bat contre le racisme en milieu scolaire. Son site propose des conseils et projets pour une école sans racisme, des documents et matériaux pédagogiques, ainsi que des liens utiles vers de nombreux sites internet antiracistes.
- <http://www.ciao.ch> : au chapitre « racisme » du célèbre site internet suisse romand **des jeunes pour les jeunes**, on trouvera de nombreuses informations, des explications, des définitions ou encore une rubrique de questions-réponses sur laquelle chacune peut poser une question.



Racisme : Les théories et les pensées racistes créent des catégories entre les gens en fonction de leurs particularités physiques ou culturelles. Le racisme donne à ces catégories de gens des valeurs différentes, avec l'idée qu'il y a des groupes supérieurs et des groupes inférieurs qui ne doivent pas se mélanger et que les premiers doivent naturellement dominer les autres.

Xénophobie : La peur de l'étranger ou de tout ce qui est étranger, qui peut aussi se comprendre comme le rejet ou l'hostilité envers l'étranger. Le raciste est en principe xénophobe, tandis que le xénophobe n'est pas nécessairement raciste.

Antisémitisme : Une forme particulière de racisme dirigée contre les Juifs. L'antisémite utilise l'appartenance d'un peuple à une religion (la religion juive, le judaïsme) pour en faire une race qui serait animée d'intentions maléfiques. L'antisémitisme a conduit à l'extermination de millions de Juifs par le régime nazi d'Adolf Hitler, ainsi que par d'autres régimes, tout au long de l'histoire.

Intolérance : C'est lorsqu'on ne supporte pas ce qui ne nous plaît pas dans les idées, l'apparence, les manières ou les habitudes de quelqu'un d'autre. L'intolérant n'accepte pas la différence. Il va alors sans cesse critiquer et condamner tous ceux qui ne correspondent pas à sa propre façon de voir les choses. Qu'ils soient étrangers ou non : on peut aussi être intolérant à l'égard des personnes âgées ou des enfants, par exemple ; ou encore à l'égard des homosexuels, comme le montre ce fait divers survenu en 2002:

Homosexuel tabassé à Geisendorf:

Les coupables écopent de seize et dix-huit mois de prison avec sursis.

caractère «lâche et discriminatoire» du passage à tabac survenu en 2002, les juges ont condamné deux jeunes de 20 ans à des peines avec sursis.

Déçu, son avocat Assaël a d'ores et déjà fait appel: «Mon client a subi de graves blessures de la victime. Je ne voulais pas qu'il ait des séquelles».

Discrimination : C'est le fait de distinguer un groupe de personnes d'un autre et de le traiter moins bien et de manière injuste. Par exemple : refuser de laisser entrer tous les jeunes qui ont des cheveux longs, ne pas prévoir de places assises pour éviter la présence des personnes âgées, rendre l'accès à un restaurant impossible pour les handicapés, payer des salaires plus bas aux femmes qu'aux hommes...

Intégration : C'est le phénomène par lequel un individu ou un groupe de gens entrent dans une communauté et dans une société qui leur est étrangère. Par exemple, un élève étranger qui arrive dans une classe en Suisse. C'est la manière dont ces gens sont accueillis et le temps qu'il faut pour leur permettre de s'adapter à leur nouvelle vie et à leur nouvel environnement, sans pour autant qu'ils doivent renoncer à leur culture d'origine. S'ils devaient y renoncer, on parlerait « d'assimilation ».

La norme pénale antiraciste

(article 261^{bis} du Code pénal sur la discrimination raciale)

1. Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ;
2. celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion ;
3. celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part ;
4. celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité ;
5. celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

NOTE : un autre projet est en discussion au niveau fédéral. Il viserait à interdire par une loi de porter en public des symboles et des images pouvant inciter au racisme ou à la violence (par exemple des croix gammées), et à sanctionner leur utilisation par une norme pénale. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a également approuvé le principe d'une telle loi en juin 2005.

N'oublie jamais... !

Avant de refermer ce livre, nous te proposons de lire encore ces quelques lignes. Elles sont extraites d'un très célèbre roman :

« Ce petit youpin s'était montré bougrement mystérieux. (...) Malgré tout, le capitaine avait bien senti que le petit Juif n'était pas dupe ; c'était ça le chiendent avec ces Juifs, pas moyen de les rouler quand il s'agit de fric : ils connaissent la musique ! (...) L'ombre d'un sourire avait effleuré la lippe sémitique de M. Morris. (...) Sale vermine hypocrite ! Il avait souri ! »

Le roman dont sont tirées ces phrases est en vente dans toutes les librairies du monde. Pourtant, il ne date pas d'aujourd'hui : il a été publié en 1939, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale qui a conduit à l'extermination programmée d'environ six millions de Juifs, au nom d'une idéologie raciste.

Tu imagines peut-être que ce livre a été écrit en Allemagne, où le dictateur Adolf Hitler et son parti nazi occupaient alors le pouvoir depuis plusieurs années et se préparaient à « nettoyer » l'Europe des races jugées impures ? Eh bien non. C'est en Angleterre qu'est sorti ce livre. Dans un pays qui s'est farouchement battu contre Hitler et l'Allemagne nazie !

Et qui, dans l'Angleterre d'avant-guerre, évoquait avec tant de mépris et de dégoût raciste un personnage de Juif ? C'est madame Agatha Christie, la reine mondiale du roman policier. Le passage ci-dessus se trouve dans l'un de ses livres les plus célèbres, un roman que des millions de gens ont lu sur tous les continents et que l'on continue à acheter et à lire de nos jours ;

un livre qui porte un titre archiconnu, que l'on n'oserait certainement plus donner maintenant : *Dix petits nègres*.⁵

Qu'est-ce que cela signifie ? Que madame Agatha Christie était elle-même profondément antisémite ? Pas sûr, car un romancier n'est pas obligé de se sentir et de penser comme tous les personnages qu'il invente. En l'occurrence, dans cet extrait, Agatha Christie nous expose les pensées de Philip Lombard, un capitaine anglais.

De toute façon, ce n'est pas cela qui compte : ce que nous montre ce passage, c'est que dans l'Angleterre de 1939, comme ailleurs à la même époque, il n'était pas rare – et même, sans doute, assez commun – d'entendre ce genre d'avis à propos des Juifs. On ne se gênait pas de les exprimer en public de manière crue et brutale et, apparemment, cela ne choquait pas.

L'antisémitisme était donc un sentiment banal dans l'Europe de 1939. Quelques années plus tard, on a laissé commettre le plus grand génocide des temps modernes... et ce n'est qu'après ce crime qu'on a pris conscience de son horreur et de la nécessité de prévenir le développement du racisme, pour éviter la répétition de telles catastrophes.

Si quelqu'un prononçait aujourd'hui de telles phrases en public, il pourrait être puni en vertu de la norme antiraciste.

⁵ Librairie des Champs-Élysées, coll. Le masque



On trouve dans cet extrait toutes les caractéristiques de l'antisémitisme : des préjugés méprisants (« ...ces Juifs, pas moyen de les rouler quand il s'agit de fric »), l'allusion blessante à des détails physiques qui seraient liés à une « race » (« ... la lippe sémite de M. Morris ») et un commentaire insultant (« Sale vermine hypocrite ! ») qui ne vise pas directement ce M. Morris en tant que personne, mais se rapporte au fait qu'il est Juif, avec tous les défauts que cela suppose.

Bien sûr, nous ne sommes plus en 1939. Pourtant, ce petit passage des *Dix petits nègres* doit nous rappeler que nous n'avons pas le droit de banaliser le racisme, de faire comme si ce n'était pas grand-chose.

Le racisme, la haine, la violence et la cruauté ne sont jamais bien loin. Un mot blessant, un regard de travers, une pensée méprisante pour quelqu'un que nous trouvons différent et dont la différence nous gêne : c'est toujours par là que commencent les dérapages.

Il ne faut jamais l'oublier !

